

## Programme décennal de dragage d'entretien des canaux de navigation à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Dossier : 6211-02-141

### Compte rendu de la période d'information publique du 11 juin au 11 juillet 2020

La période d'information publique concernant le *Programme décennal de dragage d'entretien des canaux de navigation à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix* a pris fin le 11 juillet 2020. Conformément au mandat qui lui a été confié le 25 mai 2020 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

---

---

## Le projet

### Justification et description

La municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, située le long de la rivière Richelieu dans la région de la Montérégie, souhaite entretenir les canaux de navigation de son territoire qui subissent, depuis leur ouverture, un problème d'accumulation de sédiments à leur embouchure sur la rivière Richelieu. Le projet a pour objectif de réaliser, sur une période de 10 ans, des dragages d'entretien permettant de maintenir les profondeurs minimales requises, entre 1 m à 1,5 m selon le cas, pour assurer la navigabilité de 17 canaux. Le dragage serait réalisé à partir d'une barge flottante transportant la drague. Les matériaux seraient quant à eux déposés directement après excavation dans les barges de transport automotrices ou déplacées à l'aide de petites remorques. Les sédiments seraient gérés en milieu terrestre et acheminés en partie vers la carrière Dunesso inc. à Lacolle.

Le programme décennal de dragage d'entretien des canaux de la municipalité permettrait d'assurer que les profondeurs minimales requises soient maintenues sur une superficie d'environ 55 000 m<sup>2</sup>. Au total, l'initiateur estime qu'un volume d'environ 37 000 m<sup>3</sup> de sédiments pourrait être dragué, dont environ 16 000 m<sup>3</sup> dès la première année du programme.

Le projet pourrait débuter à l'automne 2021 et son coût est estimé à plus de 5 M\$.

(Extrait du site Web du BAPE)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, ainsi qu'à partir de conversations téléphoniques et de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

#### Le projet

- la sélection des entreprises pour réaliser les travaux ;
- le processus de demande d'autorisation que doivent suivre les carrières pour la réception des sédiments ;
- la sélection des carrières qui recevront les sédiments ;
- la nécessité de réaliser le projet ;
- la possibilité d'inclure le canal appartenant à la marina Laramée de la municipalité de Lacolle dans le projet ;
- la réalisation de travaux de bathymétrie ;
- l'entretien qui sera effectué dans les canaux après le dragage ;
- la réglementation de la vitesse des bateaux qui circuleront dans les canaux.

#### Le coût du projet

- la portion des coûts du projet qui sera assumée par les résidents riverains ;
- les subventions disponibles pour le projet tant au gouvernement fédéral qu'au gouvernement provincial.

#### Le délai de réalisation du projet et les prochaines étapes

- la date de début du projet ;
- le moment prévu pour le dragage des canaux qui se situent au nord et au sud de la 39<sup>e</sup> avenue ;
- les prochaines étapes avant l'autorisation du projet ;
- le délai et les coûts en lien avec le projet.

## Les activités d'information et de communication

### Le centre de consultation

Exceptionnellement, dans le contexte entourant la COVID-19, aucun centre de consultation n'a pu être ouvert dans la communauté afin de respecter les consignes émises par la santé publique. Les personnes qui n'étaient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet étaient invitées à communiquer avec le BAPE. Aucune personne ne s'est manifestée.

### Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ([www.rece.environnement.gouv.qc.ca](http://www.rece.environnement.gouv.qc.ca)) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

### La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
10 juin 2020	-	Coup d'œil

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
11 juin 2020	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	390	Site Web du BAPE
22 juin 2020	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE

## Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
Du 11 au 22 juin 2020	Achat de publicité Facebook ciblée dans la région concernée et où se tient la séance publique d'information : 20 000 personnes rejointes
11 juin 2020 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2 346 abonnés Compte Facebook du BAPE : 2 778 abonnés
22 juin 2020 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2 365 abonnés Compte Facebook du BAPE : 2 863 abonnés

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le mardi 22 juin 2020 à 19 h 30
<b>Lieu</b>	En ligne sur le site Web du BAPE et sur Facebook
<b>BAPE : Animation</b>	M <sup>me</sup> Alexandra Barbeau, conseillère en communication
<b>Modération</b>	M <sup>me</sup> Noémie Gaudreau, stagiaire en communication M <sup>me</sup> Sophie-Anne Tremblay, conseillère en communication
<b>Initiateur du projet</b>	M. Claude Leroux, municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix M. Léo Quenneville, municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix M. Marc Pelletier, consultant
<b>Webdiffusion vidéo</b>	39 visionnements
<b>Durée</b>	1 heure 20 minutes
<b>Nombre de questions posées</b>	13 questions

## Les relations de presse

Un breffage média préalable à la séance publique d'information a eu lieu le 15 juin 2020 en direct sur Facebook. Les médias présents ont pu s'informer sur le BAPE, son rôle, les mandats qui lui sont confiés et la séance publique d'information.

## La revue de presse

Un article a été publié le 17 juin 2020 dans l'hebdomadaire *Coup d'œil* et le 18 juin 2020 en version électronique afin d'annoncer la séance publique d'information et la date limite pour demander une consultation publique ou une médiation.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

A handwritten signature in black ink that reads "Alexandra Barbeau". The signature is written in a cursive, flowing style.

Québec, le 13 juillet 2020

Alexandra Barbeau, conseillère en communication, chargée du dossier